

GRAND ENTRETIEN

LE VOYAGE AU LONG COURS DES « *LOST LETTERS* » DE LA *GALATÉE*. ENTRETIEN AVEC RENAUD MORIEUX

En accompagnant la préparation du dossier thématique du numéro 58, la rédaction de *DHS* s'est mise à rêver aux navires, voyages, embarquements et à l'imaginaire social et affectif induit par ces mouvements de départ et de retour, de séparation et de retrouvailles, de liens distendus, interrompus et parfois renoués. Le cas de ces lettres retrouvées aux archives par un historien nous est revenu en tête et nous avons décidé d'interroger l'« inventeur » de ces lettres perdues, Renaud Morieux, qui était justement de passage (en transit) à Paris.

DHS : Bonjour Renaud Morieux. Vous êtes historien à l'université de Cambridge et votre découverte de trois piles de lettres scellées datant du 18^e siècle et adressées à des marins français, saisies par la Royal Navy britannique pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763), intéresse beaucoup la revue Dix-Huitième Siècle. Nous voudrions savoir comment vous analysez l'extraordinaire engouement suscité par votre « invention¹ », pour comprendre ce qui peut expliquer une telle médiatisation d'une source historique.

RENAUD MORIEUX : En premier lieu, il y a une raison très concrète, qui n'est peut-être pas inintéressante pour des universitaires, c'est qu'à Cambridge, nous avons un collègue spécifiquement chargé de la diffusion médiatique : ce « *research communications manager* » a accès aux articles des universitaires avant leur parution via une base de données liée au système du Research Excellence Framework (REF). Il contacte les auteurs des articles

1. Renaud Morieux, « Lettres perdues. Communautés épistolaires, guerres et liens familiaux dans le monde maritime atlantique du XVIII^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2023/2, 78^e année, 2023, p. 333-373. <https://shs.cairn.info/revue-Annales-2023-2-page-333?lang=fr>

qui lui semblent pouvoir toucher un public plus large. C'est un rôle quasiment unique dans les universités britanniques. Il a rédigé un communiqué de presse résumant l'article, en en sélectionnant les aspects les plus attractifs. Cette stratégie de communication fait partie de l'histoire. Très vite, dès que ce communiqué de presse a été rendu public, des journalistes m'ont contacté.

Plus fondamentalement : pourquoi cet objet-là a-t-il suscité l'attention ? Parmi nombre de raisons possibles, il y en a une peut-être qui provient de l'appétence pour la découverte, le côté chasse au trésor. Ce surgissement de quelque chose d'inédit fascine toujours, et pas seulement dans le milieu des historien·es. Pour ces dernier·e·s, on pense à Arlette Farge et au *Goût de l'Archive* : l'ouverture de la boîte, ses secrets et ses promesses. Le comité de rédaction des *Annales* n'était pas vraiment convaincu par la place que je faisais initialement dans mon article à la dramatisation de la découverte, alors que c'est ce qui a permis la médiatisation formidable de la découverte de cette boîte d'archives.

DHS : Et elles n'avaient jamais été ouvertes.

RENAUD MORIEUX : En effet. On m'a d'ailleurs posé des questions d'ordre éthique : ai-je le droit de lire ces lettres ? De les ouvrir ? C'est une des questions qu'on se pose pour le 20^e ou le 21^e siècle, quand il y a des descendants potentiels ou quand on fait de l'histoire orale. Pour le 18^e siècle, *a priori*, le problème ne se pose pas. Mais où tracer la limite temporelle ? En l'occurrence, je me justifie en disant qu'aucune personne vivante et descendante ne va souffrir de cette publicisation de correspondances familiales. Mais la charge émotionnelle est nécessairement forte. Ainsi, lorsque l'affaire des « *Lost letters* » est sortie dans les médias, ma tante paternelle m'a appris qu'elle avait dans son grenier les correspondances de mon grand-père et de ma grand-mère, et aussi de mes arrière-grands-parents, dont elle ne m'avait jamais parlé. Elle m'a confié ces quelque 400 lettres. Inversement, également en réaction à cette médiatisation, une cousine lointaine m'a dit avoir jeté la correspondance érotique de la marraine de mon père pendant la Deuxième Guerre mondiale, de peur que je ne veuille la lire et en faire quelque chose... Cela rejoint la question

précédente : de quel droit peut-on lire ces documents, mais aussi de quel droit peut-on les détruire ?

DHS : Pour les lettres de la Galatée, on pourrait même inverser la question : enfin, ces lettres sont lues.

RENAUD MORIEUX : Oui, c'est en un sens une forme de réparation. Ces lettres ne sont jamais arrivées à destination, et finalement, 250 ans plus tard, ces messages perdus sont transmis et symboliquement, c'est une manière de retisser le lien perdu...

DHS : Pouvez-vous revenir sur les circonstances de votre découverte ?

RENAUD MORIEUX : La découverte date de juillet 2007. J'étais alors maître de conférences à Lille. Et c'est lors d'un séjour d'archives d'un mois à Londres que je suis tombé sur cette boîte. J'ai pris des photos, des notes, et je me souviens avoir dit à l'ami britannique chez qui je logeais : « C'est incroyable ce que j'ai trouvé aujourd'hui, tu ne vas pas le croire. » C'était avant que les *Prize Papers* ne deviennent un objet de recherches² : à l'époque, presque personne ne s'y intéressait. Bref, j'ai rangé le document dans mon ordinateur (avec déjà ce titre de « *Lost letters* ») sans plus y toucher. J'ai fait une communication sur le sujet dans un séminaire, à l'Institute of Historical Research de Londres, en 2013, puis j'ai mis ce dossier de côté. En tout cas, quand j'ai ouvert la boîte, j'ai tout de suite vu que ça ne se présentait pas du tout comme des sources étatiques, comme des correspondances administratives : c'était de tout petits paquets, faits de lettres repliées sur elles-mêmes en enveloppes de tailles inégales. Je n'avais jamais vu ce type de documents.

DHS : Dans l'engouement médiatique qui a suivi la publication, y a-t-il eu de grandes différences entre la curiosité française et la curiosité anglaise envers ses propres archives ?

RENAUD MORIEUX : La demande est venue du monde entier, jusqu'au Mexique ou au Vietnam, mais en particulier de France et du côté britannique, ainsi que des anciennes colonies britanniques.

2. Voir le projet de numérisation des papiers de prise sur <https://www.prize-papers.de/the-project/the-prize-papers-collection>

Cela a beaucoup intéressé aux États-Unis, au Canada, en Australie. Et il y a un moment, aussi : cette histoire de familles séparées par la guerre résonnait avec l'état du monde en 2023. Dès les premiers papiers parus j'ai été contacté par des personnes de nombreux pays qui me remerciaient d'avoir publié cette étude. Des organisations de généalogistes en France m'ont écrit. Comme l'ont fait des descendants de deux branches, anglaise et française, d'une même famille, qui m'ont demandé de leur envoyer des photos des lettres de leurs ancêtres, ce que j'ai fait, évidemment. Cela fait de moi le dépositaire, ou le passeur d'une mémoire collective. Ce que je trouve intéressant dans tout ça, c'est que l'on trouve beaucoup de documents « privés » dans les archives d'État. Pour que ces gens puissent avoir accès à des archives familiales, ils doivent passer par un professionnel de l'archive, car cela ne leur viendrait pas à l'idée que leurs ancêtres puissent avoir survécu dans des archives d'État, et au surplus à l'étranger.

DHS : Si ces lettres n'ont pas été distribuées, c'est essentiellement pour des raisons matérielles, en contexte de guerre, mais peut-on imaginer que les autorités britanniques aient craint que s'y trouvent des informations militaires compromettantes ? Pourtant, dans les trois qui ont été ouvertes par les autorités britanniques, rien d'intéressant n'avait été trouvé. Elles relevaient donc du privé. Est-ce qu'on peut se dire qu'une institution ne s'intéresse pas à l'histoire privée ?

RENAUD MORIEUX : Non, il n'y avait rien de compromettant dans ces lettres. Rien qui aurait menacé la sécurité nationale en tout cas. Mais c'est bien pour le vérifier que l'amirauté britannique en a fait ouvrir quelques-unes. Quant à la question de la distinction entre public et privé, elle est problématique, au moins pour la période moderne. Par ailleurs, l'on trouve quantité de choses, dans les archives publiques, pour l'histoire de la famille, comme les archives judiciaires, les registres paroissiaux, ou encore les inventaires après décès.

DHS : Ces lettres sont-elles toujours aux archives ? Ont-elles été publiées ou font-elles l'objet d'un travail autre qu'historique ?

RENAUD MORIEUX : La réponse est simple : non, pas encore. Leur transcription a d'abord été faite, aux deux tiers, par Hélène

Woisson, une étudiante qui a fait un mémoire de maîtrise avec moi à Lille. Les difficultés de graphie et d'interprétation étaient grandes. J'ai terminé ensuite la transcription. Ce travail n'est pas encore accessible à d'autres chercheurs : je continue à l'exploiter, avec deux chantiers. D'une part un livre, en anglais, qui s'adresse au grand public. À partir de ce document, j'écris une « microhistoire globale » qui porte plus généralement sur la question des familles en temps de guerre. Le deuxième projet vient d'une proposition que m'ont faite deux comédiens et producteurs de théâtre, Kurt Kansley et Oliver Lidert, qui avaient écouté la toute première interview que j'ai faite sur le sujet, dans l'émission *All Things Considered* sur NPR (National Public Radio), la radio publique américaine³. C'était un entretien très réjouissant pour moi, j'étais encore dans le premier élan de ma découverte et les journalistes étaient enthousiastes. Donc ces professionnels de la scène m'ont proposé d'en faire un *musical*. Nous en sommes encore au stade de l'écriture.

DHS : C'est ce à quoi votre découverte nous a fait spontanément penser : il y a un évident potentiel de fiction, c'est une histoire de roman.

RENAUD MORIEUX : En effet. Et c'est pour ça qu'il s'agit d'une vraie collaboration. Nous écrivons à trois, car je ne suis pas seulement l'expert historique, garant de la vraisemblance, mais aussi coauteur. C'est nouveau pour moi et très excitant. C'est un peu intimidant aussi, parce que ce n'est pas de la vulgarisation historique. Il s'agit d'une comédie musicale. J'apprends de nouveaux modes d'écriture. Par exemple, il faut peu de protagonistes, un conflit et une résolution, au risque d'être manichéen. On travaille à trois car les sources ne sont pas accessibles à mes deux coauteurs : non seulement les lettres sont en français, mais c'est un français illisible, et surtout ce qu'elles contiennent n'a aucun sens pour qui n'est pas historien, pour qui ne sait pas reconstituer les contextes, les réseaux, les modes de communication. Ils tenaient à impliquer un historien pour qu'il y ait plusieurs niveaux de réception... Bien

3. Disponible en ligne sur <https://www.npr.org/2023/11/06/1210861222/lost-french-love-letters-1750s-seven-years-war>

sûr, eux sont très sensibles à la dimension « romantique » de la lettre.

DHS : Il y a le cas de cette femme qui est morte avant que son mari ne rentre, et qui lui avait écrit plusieurs lettres qu'il n'a jamais reçues. Un podcast disait qu'elle serait peut-être morte en captivité... On ne peut s'empêcher de rêver sur cette histoire.

*RENAUD MORIEUX : Moi aussi, je suis très attaché à Marie Dubosc, qui envoie une lettre enflammée au premier lieutenant de la *Galatée*, Louis Chambrelan. Elle meurt un an plus tard, de cause inconnue, très certainement avant de revoir son époux, qui se remarie ensuite. Elle n'a pas pu mourir en captivité, puisque ce sont les hommes qui étaient prisonniers de guerre.*

DHS : Vous avez déjà un titre ?

*RENAUD MORIEUX : Notre titre de travail, c'est *After the Ink Has Dried*, Une fois l'encre séchée.*

*DHS : Comment situez-vous votre projet de comédie musicale, dans un paysage d'écriture où les historiennes et historiens travaillent de plus en plus, selon des modalités diverses, à mettre en scène l'archive – que ce soit Arlette Farge dans *La Nuit blanche*, Thomas Bouchet dans *L'aiguille et la plume* – ou à en suppléer les béances comme encore Thomas Bouchet dans *De colère et d'ennui* ou Saidiya Hartman dans les *Vies rebelles*, tandis que la littérature s'invente à partir du fait social (récits d'Arno Bertina) ou historique (Éric Vuillard ou, pour rester en histoire maritime, les *Retours des Indes* de Jean-Paul Barbé⁴) ? Que recherchez-vous comme type de compréhension dans une telle écriture ?*

RENAUD MORIEUX : C'est une très bonne question. Ce projet a été d'emblée pensé à l'articulation de l'histoire et de la fiction. Il ne prétend pas être un travail d'historien, et le modèle est plutôt à

4. Arlette Farge, *La Nuit blanche*, Paris, Seuil, 2002 ; Thomas Bouchet, *L'aiguille et la plume*. Jules Gay, *Désirée Vêret, 1807-1897*, Paris, Anamosa, 2024 ; Thomas Bouchet, *De colère et d'ennui : Paris, chronique de 1832*, Paris, Anamosa, 2018 ; Saidiya Hartman, *Vies rebelles. Histoires intimes de filles noires en révolte*, Paris, Seuil, 2024 ; Jean-Paul Barbe, *Retours des Indes. Portrait fantôme d'un négrier*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2025.

chercher du côté d'un *musical* de Broadway comme *Fiddler on the Roof* (1964), qui se passe dans un *shtetl* fictif dans l'Empire russe du début du 20^e siècle. Notre projet à nous soulève des problèmes méthodologiques, comme le font les travaux de Saidiya Hartman. Que fait-on pour remplir les vides de notre connaissance, quand l'archive est fragmentaire ou silencieuse ? À l'écrit, il y a plusieurs techniques possibles, comme l'usage du conditionnel. La mise en scène théâtrale offre d'autres possibilités, comme la coexistence dans un même tableau de personnages n'ayant pas vécu à la même époque, ou encore un dialogue entre l'historien et les protagonistes.

DHS : Revenons au contenu de cette archive, et à la question fondamentale de sa spécificité par rapport aux Prize Papers mais aussi à d'autres correspondances. A-t-on parfois des lettres des maris, des marins eux-mêmes ?

RENAUD MORIEUX : C'est rarement le cas. Dans les *Prize Papers*, on trouve parfois quelques lettres de marins⁵. Pour la période de la Révolution française et de l'Empire, des lettres de marins de la *Royal Navy* adressées à leur famille ont été publiées par des historiens britanniques⁶. Nos problèmes sont inverses, puisque ces chercheurs disposent des lettres des marins, mais pas de celles de leurs familles.

DHS : Cela correspond au dispositif de la monodie épistolaire qui domine la première moitié du 18^e siècle pour l'histoire littéraire du romanesque épistolaire. D'ailleurs, l'une des fictions-cadres qui vient lier l'ensemble, surtout dans les prémisses du genre épistolaire, est celle de la valise trouvée ou du portefeuille trouvé : la poste a perdu un sac, par exemple chez Préchac à la fin du 17^e, ou l'on veut récupérer une lettre dans un sac. L'objet trouvé constitue le roman. Un autre point de contact entre topoï littéraires et histoire postale est le retard,

5. Voir par ex. les lettres : *The Bordeaux–Dublin letters 1757: correspondence of an Irish community abroad*, eds. L. M. Cullen, John Shovlin, Thomas M. Truxes, Oxford, Oxford University Press, 2013.

6. *Letters of Seamen in the Wars with France 1793-1815*, eds. Helen Watt, Anne Hawkins, Woodbridge, The Boydell Press, 2016.

la désynchronisation. Cela constitue sans doute un accident fréquent à l'époque ?

RENAUD MORIEUX : Absolument, c'est l'un des principes structurants de l'échange épistolaire. Les lettres envoyées n'arrivent pas, ou bien arrivent après une lettre envoyée précédemment, ce qui est source de malentendus et de plaintes. C'est d'ailleurs pour cette raison que les scripteurs envoient souvent plusieurs copies de la même lettre, copies qui empruntent des trajets différents. Et l'indication de la date, ainsi que l'ouverture de la lettre, qui fait presque toujours référence à la dernière lettre reçue, permettent au destinataire de contourner ces problèmes de désynchronisation, comme vous dites.

*DHS : Qu'est-ce qui singularise au fond les lettres dont nous parlons ? Au-delà de l'existence, rare, d'un ensemble cohérent adressé en un même lieu et en un même temps, où se situe, d'après vous, le caractère remarquable de ces lettres ? Vous reconstituez finement les trajectoires sociales d'élaboration, d'écriture et de lecture collectives. Au-delà de cette analyse sociale (essentielle), qu'est-ce que cet ensemble permet de dire que ne montraient pas les travaux menés à partir des sources judiciaires, qui apportent toujours leur lot – certes hasardeux – de lettres écrites par des individus de condition modeste (y compris de nombreuses femmes) ? Comment vous positionnez-vous, par exemple, par rapport au travail d'Arlette Farge (notamment dans *Le bracelet de parchemin*. L'écrit sur soi au XVIII^e siècle, Paris, Bayard, 2003) ? Si ce travail ne répond certes pas aux normes académiques, et en tout cas pas à celles des Annales, n'incite-t-il pas à modaliser le caractère exceptionnel des voix que vous avez écoutées ?*

RENAUD MORIEUX : Arlette Farge, dans *Le bracelet de parchemin*, et aussi dans *Vies oubliées*, prête attention à des bribes d'archives judiciaires, fragiles, inclassables, qui témoignent de l'écriture ordinaire des gens de peu. Mais c'est la singularité de ces écrits et la construction du moi qui l'intéressent. S'agissant de mon approche, je ne sais pas si je formulerais le problème en termes d'exception. Ce qui est exceptionnel, c'est la découverte de ces lettres, mais leur contenu est plutôt typique. C'est bien ce qui me fascine dans ce bateau, son équipage, et ces correspondances : on y perçoit le quotidien des familles, séparées par la guerre mais

jamais totalement coupées les unes des autres. Et plus que l'histoire des émotions, c'est leur construction sociale, médiatisée dans un type très particulier de sources que je mets en réseau, qui est ma perspective.

Leur banalité même fait qu'une question essentielle se pose : pourquoi ont-elles été conservées ? Comment se fait-il qu'elles n'aient pas été détruites ?

DHS : Précisément, peut-on savoir pourquoi ces lettres ont été conservées, plutôt que d'autres ?

RENAUD MORIEUX : Mon hypothèse est que l'amirauté britannique les a gardées dans l'idée, dans un premier temps, de les rendre aux destinataires. L'équipage du bateau ayant été capturé et amené en Angleterre, il a été dispersé dans différentes prisons, comme c'était la norme. Retrouver ces individus n'était pas une priorité pour une administration déjà bien occupée : pendant la guerre de Sept Ans, ce sont plus de 64 000 prisonniers français qui sont détenus en Grande-Bretagne. Ce qui fait l'originalité des lettres de la *Galatée*, c'est qu'elles n'ont pas été saisies à bord d'un bateau, mais envoyées par la France à la Grande-Bretagne. Et, sans en avoir la preuve, je me demande si ce parcours n'explique pas aussi leur conservation : il y avait une forme d'attente, de la part de l'administration postale française, que ce courrier soit bien distribué aux marins français prisonniers. Par ailleurs, l'échange du courrier était permis pour les prisonniers de guerre, même si en pratique la circulation de ces lettres rencontrait toutes sortes d'obstacles, y compris de la part des geôliers, comme je l'évoque dans l'article.

DHS : Pourriez-vous nous présenter les différentes hypothèses que vous avez pu élaborer quant aux raisons de cette conservation ?

RENAUD MORIEUX : C'est le hasard qui a fait que ces lettres ne sont jamais arrivées à bord du bateau. J'ai reconstitué ce qui s'est passé grâce aux cachets que portent les enveloppes qui indiquent le port d'affranchissement de la lettre. Le bateau se déplaçait le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Lorsque la lettre n'arrivait pas à destination, on la faisait suivre au port suivant sur l'itinéraire, de Brest à Rochefort, de Rochefort à l'île d'Yeu, de

l'île d'Yeu à Bordeaux, et ainsi de suite. Et finalement, lorsque la nouvelle est parvenue aux postes royales, à Versailles, que le bateau avait été capturé au large de Bordeaux et envoyé en Angleterre, toutes les lettres ont été réexpédiées à Versailles, où elles ont été mises dans un sac de toile qui a été envoyé en Angleterre.

Je ne pense pas que ce soit nécessairement un cas exceptionnel. Par exemple, dans mon livre sur les prisonniers de guerre, j'ai analysé des lettres adressées et reçues par des prisonniers français en Angleterre, qui sont conservées dans les archives britanniques⁷. Et mon hypothèse, pour expliquer leur conservation, est identique : on a mis ces documents de côté, en attendant de pouvoir les distribuer quand les temps seraient plus propices. Et puis la guerre se prolonge, les prisonniers changent de lieu de détention, sont libérés ou meurent en captivité, et l'on ne peut retrouver les destinataires des lettres. Il est également certain que l'orthographe phonétique utilisée pour les noms de lieu (« Porsemus » pour « Portsmouth », pour prendre un seul exemple) rend la tâche des administrations ardue. Et il ne faut pas minimiser le manque de volonté de la part d'administrateurs débordés et peu nombreux. Une fois la paix signée, les sacs de lettres restent dans un coin, et personne ne s'y intéresse. Après la guerre, la priorité pour les gouvernements est de régler les dettes liées à la détention des prisonniers, et non de rassurer les familles sur le destin des marins et soldats.

DHS : Apparemment, ce qui est atypique, c'est que ce ne sont pas des lettres de marins, mais des lettres envoyées aux marins.

RENAUD MORIEUX : Oui, c'est original. Pour d'autres périodes, par exemple la fin du 18^e siècle, on a beaucoup de lettres écrites par des marins à leur famille à terre. Ici ce sont des lettres envoyées par les familles, et surtout par des femmes.

7. *The Society of Prisoners. Anglo-French Wars and Incarceration in the Eighteenth Century*, Oxford, Oxford University Press, 2019.

DHS : Et quels sont les destinataires ? Envoie-t-on des lettres à tout le monde, même aux mouses ?

RENAUD MORIEUX : Oui, le spectre social est très large. On trouve par exemple des lettres adressées à des pilotins – pilotin était souvent le premier échelon dans une carrière navale, et nombre d'entre eux étaient fils d'officiers. Il y a aussi beaucoup de lettres adressées à de simples matelots. Par exemple celle que sa sœur envoie à un marin nommé Laurent Sonnier, de Vannes, ne fait qu'une demi-page, elle lui fait part de la mort de leurs deux parents en quelques mois. C'est une lettre par ailleurs d'une très grande économie, qui ne s'épanche pas.

Ce que je voudrais évoquer aussi c'est l'importance de la matérialité et de la forme de ces lettres, pas seulement le texte qu'elles contiennent. Une option que j'ai envisagée, dans l'article, était de reproduire les citations telles quelles, même quand il n'y a que quelques mots par ligne. Pour moi ce n'est pas une coquetterie, cela est signifiant dans une perspective d'histoire matérielle de l'écrit.

DHS : Il y avait donc des espaces ? On aurait pu croire qu'au contraire, par économie de papier, elles seraient remplies au maximum.

RENAUD MORIEUX : Cela dépend des lettres. Ce qui est commun c'est qu'il n'y a jamais de ponctuation, ni virgules, ni points, ni non plus de majuscules, et que l'orthographe est très fluctuante, y compris au sein d'une même lettre. Ce qui est significatif pour l'histoire « populaire » de la langue, ce sont les occurrences inattendues de mots : il y a dans mon corpus des occurrences d'un mot dont les linguistes pensaient qu'il avait cessé d'être utilisé au 16^e siècle par exemple. Et pour des gens qui travaillent sur le français parlé au Québec, cela peut être un chaînon manquant dans l'histoire de la langue. Quant au fait que des femmes aient écrit les lettres, là aussi, c'est un champ de recherche fécond. Cela permet d'affiner voire de corriger des assertions sur l'idée d'un taux d'analphabétisme, d'*illiteracy*, qui serait forcément très fort chez les femmes et beaucoup moins chez les hommes...

DHS : Vous avez expliqué que la part des lettres écrites par des femmes constitue un peu plus de la moitié du lot, il y a donc aussi des lettres d'hommes. Est-ce que cela constitue vraiment des corpus à part ? Pourquoi séparer la lettre du frère qui écrit à son frère et celle de la femme qui écrit à son mari, voire à son frère ?

RENAUD MORIEUX : C'est une très bonne question. Pour le 18^e siècle, quand on pense à l'écriture populaire, on songe d'abord à des hommes, comme Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier, dont le journal a été publié par Daniel Roche. Il est rare de trouver des lettres de femmes du peuple. Mais les femmes écrivent des lettres ou en dictent également. Plusieurs femmes, dans mon corpus, jouent le rôle de scribes. Et ces scribes ne semblent jamais être des scribes professionnels. On voit beaucoup de taches d'encre, de ratures, d'hésitations ; ce sont des écritures fragiles. La lettre nous informe parfois sur l'identité de ces prête-plumes. C'est la voisine, par exemple, qui ajoute au milieu d'une lettre signée par un autre : « C'est moi qui écris et j'en profite pour vous demander des nouvelles de mon frère. » (Je paraphrase.)

DHS : On a d'importantes correspondances de femmes qui sont à l'étranger, des Russes et des exilées, ou de ces nombreuses veuves qui gèrent des affaires et qui ont une importante correspondance, ou encore celles des femmes de théâtre. Est-ce leur origine populaire qui explique le caractère exceptionnel de votre lot de lettres ? Auquel cas, s'agit-il d'une rareté matérielle ou d'une surdit  critique ? Comment distingueriez-vous votre corpus de celui des archives judiciaires, qu'a étudi  par exemple Deborah Cohen⁸ ou Clyde Plumauzille⁹ ? Quelle sp cificit  peut-on mettre en avant pour le corpus f minin de votre lot de lettres ? Au fond, est-ce par leur caract re « banal » – le quotidien et l'histoire familiale et sociale de ces correspondants – qu'elles nous

8. Deborah Cohen, « La construction scripturaire de soi », dans * criture, r cit, trouble(s) de soi*,  dit  par Isabelle Luciani, Val rie Pi tri, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2012, p. 191-206. <https://doi.org/10.4000/books.pup.13703>

9. Clyde Plumauzille, « L'appel   la justice des femmes enferm es pour prostitution sous la "Terreur" : entre "vie fragile" et puissance d'agir », *Orages*, 12(1), 2013, p. 111-131. <https://doi.org/10.3917/ora.012.0111>

disent quelque chose de particulier ? Sur le monde des marins ? Sur la vie urbaine des ports ? Sur le contexte des conflits ?

RENAUD MORIEUX : En premier lieu, à la différence des archives judiciaires, les lettres de la *Galatée* ne s'adressent pas à l'autorité ; je ne propose pas de les lire comme des suppliques. Le contexte de la communication familiale et de voisinage est très différent. Le milieu des femmes de marins, au sens large – épouses, mères, filles, sœurs – est connu, notamment grâce aux travaux d'Alain Cabantous, qui a étudié leur vie spirituelle, leurs activités économiques, leurs stratégies matrimoniales. Mais les egodocuments, et tout particulièrement pour les femmes de matelots, sont extrêmement rares. Il ne s'agit pas d'une surdité (ou d'un aveuglement !) critique, mais bien d'une absence de sources. Ce qu'apportent ces lettres à la connaissance, c'est cette possibilité d'accéder à un monde plus intérieur, au carrefour du privé et du public. Ces documents permettent d'appréhender comment les guerres, les blocus, les épidémies, les crises économiques, sont vécus, décrits et compris par ces populations. Mais en savoir plus sur l'histoire sociale de ces correspondantes ne va pas de soi. Pour la plupart d'entre elles, je sais juste qu'elles sont les femmes, mères ou sœurs de tel matelot ou officier. Les sources généalogiques – registres de baptême, de mariage et de décès – ne nous en disent guère plus sur leurs activités « professionnelles ». On sait que les femmes ont toujours travaillé, quoiqu'elles ne fussent pas salariées. L'épouse travaillait pour subvenir aux besoins de son foyer. Je ne suis pas allé enquêter dans les archives municipales du Havre, par exemple, pour chercher de quoi vivait une telle et une telle. On trouverait sans doute des informations dans les documents fiscaux, comme les registres de capitation. Je n'ai pas fait ce travail de microhistoire. J'ai voulu faire une histoire sociale des lettres, en y intégrant la matérialité du texte.

DHS : Hommes et femmes écrivent-ils différemment ?

RENAUD MORIEUX : Non, je ne crois pas, ou en tout cas, pas systématiquement. Mais c'est une vaste question. J'ai échangé à ce sujet avec David Garrioch, un historien de la France australien (voir le livre qu'il a récemment publié avec Clare Monagle, Carolyn James et Barbara Caine, *European Women's Letter-writing*

from the 11th to the 20th Centuries, Abingdon-New York, Routledge, 2023). Le débat est de savoir quelle importance donner aux conventions épistolaires « typiquement féminines ». Certaines de ces lettres peuvent être lues en ces termes : elles mettent en scène des modes de relations genrées stéréotypées, qui voient la femme supplier ou faire des reproches au mari absent ou silencieux. On trouve aussi le discours de la maîtresse humiliée ou de la mère outragée. Mais toutes les lettres n'entrent pas dans ce cadre. Je me suis aussi demandé si certaines de ces lettres révélaient une forme de vulgarisation d'une culture « lettrée », de cette culture diffusée dans la bibliothèque bleue, les almanachs, ou dans ce que font circuler les colporteurs...

DHS : Justement, est-il possible, à partir de leurs lettres de reconstituer quelque chose de la culture de ces familles de marins : ce qu'ils savent, lisent, observent ?

RENAUD MORIEUX : Il y a quelques références à la *Gazette*, qui commentent les nouvelles de guerre, le prix des marchandises au marché, l'interruption du commerce. Les lettres donnent à voir le mécanisme de diffusion des nouvelles et de la rumeur. On a par exemple quelqu'un qui dit (je paraphrase) : « Par votre lettre, il y a deux semaines, vous me disiez que vous étiez à Brest. J'ai appris depuis qu'il y a une épidémie de typhus dans cette ville. Êtes-vous en bonne santé ? » Ou bien : « Êtes-vous bien parti en direction de Bordeaux ? » Ces gens sont informés, moins par des circuits officiels que par la propagation de l'information au sein de ces communautés maritimes. Certaines villes hébergent un nombre important d'auteurs et d'autrices [de lettres], comme Le Havre ; des lots de lettres proviennent d'un même quartier par exemple, et j'ai pu recomposer certains réseaux de parentalité grâce aux longues salutations d'usage qui révèlent qui connaît qui – c'est une mère qui écrit à son fils et demande des nouvelles d'un autre fils, du frère d'une voisine, etc. On peut ainsi reconstituer d'où viennent les marins et établir qu'ils se connaissaient avant de servir sur le bateau, ce qui renvoie aussi au mode de recrutement des gens dans la marine.

DHS : Les thèmes abordés dans les lettres d'hommes et de femmes sont-ils différents ? Évoquent-elles, indépendamment du genre du scripteur, les mêmes sujets de la vie de tous les jours, des deuils, des événements familiaux, des affaires, démarches ou procès en cours ?

RENAUD MORIEUX : J'ai choisi de mettre en avant, pour les lettres de femmes, la dimension religieuse, car en l'absence des hommes, ce sont elles qui avaient la charge de maintenir le lien avec l'église, dans ces communautés tardivement touchées par la réforme post-tridentine. Beaucoup de lettres de femmes évoquent le danger de la navigation et leurs prières d'intercession, pour que le bateau arrive à bon port. S'agissant de la vie économique, il est difficile de généraliser, mais les femmes comme les hommes parlent d'hypothèques, de loyers, de stratégies d'ascension sociale.

DHS : Est-ce que les lettres que nous avons permettent de reconstituer les lettres des marins que nous n'avons pas, de ce qu'ils voulaient savoir de la vie économique de la ville, par exemple ?

RENAUD MORIEUX : Parfois, de façon très indirecte. Par exemple tel ou tel sous-officier ou tel ou tel fils de famille à qui la mère écrit : « Vous devriez demander un congé, changer de bateau, vous avancerez plus vite dans la carrière, j'ai appris que tel bateau va bientôt partir du port. » Évidemment, on lit toujours ces lettres en creux, puisqu'on n'a pas l'autre côté de la correspondance. On voit des gens se faire agonir de reproches parce qu'ils n'ont pas écrit ou répondu, ce qui est assez injuste puisqu'ils devaient bien savoir que nombre de lettres n'arrivaient pas à destination.

DHS : Peut-être cela nous apprend-il aussi qu'en général, les lettres arrivaient bien à destination ?

RENAUD MORIEUX : Oui, je pense qu'elles arrivaient souvent à destination. Et en ce sens, au lieu de voir dans ces remarques acerbes un constat d'échec pour des États incapables de maintenir la continuité de la correspondance postale, on peut au contraire y voir un indicateur de son efficacité. Cette efficacité est aussi le fruit de la stratégie des auteurs, qui envoient trois ou quatre lettres identiques en les confiant à des bateaux différents pour maximiser les chances que le message passe. Parfois le parcours qu'a suivi la lettre est mentionné : « J'ai fait passer cette lettre par la Hollande

plutôt que par voie de mer, ainsi il y aura plus de chances qu'elle ne soit pas interceptée. » Ou alors, et c'est très fréquent, les correspondants s'appuient sur des intermédiaires. Le billet inséré dans une autre lettre répond à un souci d'économie, mais augmente aussi la probabilité qu'il parvienne à son destinataire.

DHS : Cela contredit l'idée reçue selon laquelle les mères et épouses des marins n'avaient pas de nouvelles des hommes partis en mer.

RENAUD MORIEUX : Oui, car sinon, pourquoi les gens écriraient-ils ? De fait, j'ai examiné récemment d'autres lettres aux *National Archives*. Je travaille en ce moment sur l'Océan Indien, et dans les *Prize Papers* on trouve un nombre impressionnant de lettres adressées par des gens de la Martinique et de La Réunion à leur famille en France, saisies à bord des bateaux marchands qui les transportaient. Les lettres conservées ne sont que la partie émergée de l'iceberg : une forte proportion en a été détruite, avec les bateaux eux-mêmes. Il devait y en avoir des millions. Aujourd'hui on a plus de 4 000 cartons de ces papiers de prises de guerre, provenant de plus de 35 000 navires capturés entre le milieu du 17^e siècle et 1815. Certains cartons contiennent plusieurs centaines de lettres¹⁰. Le total est vertigineux : ce sont plus de 160 000 lettres qui ont ainsi été interceptées par la marine et les corsaires britanniques. Les capitaines avaient pour consigne de jeter à la mer leurs ordres de navigation et autres documents officiels s'ils se voyaient sur le point d'être capturés. Ce fut le cas pour la *Galatée*, dont le capitaine, interrogé par l'amirauté britannique après sa capture, déclare ne pas avoir eu le temps de jeter à la mer les documents de navigation, les rôles d'équipage, ses instructions... Cette pratique donne une idée de la façon dont les sources disparaissent.

DHS : Avez-vous des contacts avec des collègues qui travaillent sur la poste, sur les réseaux postaux, par exemple ?

RENAUD MORIEUX : Des amateurs d'histoire postale m'ont contacté, car ils s'intéressent à la marcographie (le marquage

10. Pour ces données, voir <https://www.prizepapers.de/the-project/mapping-the-archive/the-collection>

postal, comme les cachets sur les différents plis), à l'histoire des cartels d'échange de prisonniers, au mode et à la durée d'acheminement des lettres. Des linguistes français et québécois, comme Myriam Bergeron-Maguire, travaillent aussi sur ce type d'archives, et j'ai participé à la journée d'études que cette dernière a organisée à la Sorbonne Nouvelle dans le cadre du projet « Missing hAlf the picture: ClassIcal NoT sO claSsical French¹¹ ». Ils travaillent sur le français parlé par des gens « peu lettrés », en étudiant par exemple les phonèmes, ou bien la présence de l'oralité dans l'écrit, ou de survivances au 18^e siècle de mots ou de tournures syntaxiques que l'on croyait jusqu'à peu « archaïques ».

DHS : Outre les projets dont nous avons parlé, où en est celui de publier la transcription des lettres ?

RENAUD MORIEUX : Ces lettres ne sont pas numérisées, et j'ai passé des centaines d'heures à les transcrire... Je voudrais à terme en faire une édition critique. Cela supposerait un travail collectif et interdisciplinaire. Depuis plusieurs années, nous travaillons, avec des collègues américaines, littéraires et historiennes, à l'écriture collective d'un ouvrage. Notre collectif, qui comprend 9 membres, s'intitule « Archival Fragments Experimental Modes » (AFEM)¹². L'une de nos sources d'inspiration, au départ, était l'œuvre de Saidiya Hartman, professeur de littérature afro-américaine à Columbia University. Elle a forgé le concept de « fabulation critique » (*critical fabulation*). Quand on écrit, comme elle, sur les femmes esclavagisées, les seules voix dont on dispose sont, presque toujours, celles des esclavagistes, ou bien les archives de la répression. Que faire quand on ne veut pas écrire une histoire économique et quantitative de l'esclavage, et que l'on veut écrire à hauteur d'hommes et surtout de femmes ? Dans *Lose Your Mother*:

11. Myriam Bergeron-Maguire, « Missing hAlf the picture: ClassIcal NoT sO claSsical French » : <https://anr.fr/Project-ANR-22-CE54-0005>. Le programme de la journée d'études est disponible en ligne : <https://www.sorbonne-nouvelle.fr/intercepter-des-voix-du-passe-histoire-des-evenements-et-histoire-des-langues-dans-les-lettres-privées-du-fonds-des-prize-papers-17e-18e-siècles--840173.kjsp?RH=1484231105476>

12. Voir en ligne : <https://kellogg.nd.edu/archival-fragmentsexperimental-modes-collective-workshop>

A Journey Along the Atlantic Slave Route (2006), elle mentionne une jeune fille violente sur un bateau négrier, dont on ne connaît que le nom que lui ont donné ceux qui l'ont réduite en esclavage. Elle revient sur cette histoire, et donne une place centrale à « Venus » dans un article très influent, intitulé « Venus in Two Acts » (2007), qui est devenu une sorte de manifeste pour ce type d'histoire alternative, qu'elle appelle un « contre-récit ». En tentant d'écrire cet épisode tragique du point de vue de « Venus », en refusant de se taire en l'absence de sources, ou bien de ne reproduire que les discours des négriers, planteurs et colons, elle met les questions éthiques au premier plan. Écrire sur l'histoire des femmes noires, en particulier aux États-Unis, ce n'est pas seulement une démarche d'historien du 18^e ou du 19^e siècle, mais aussi une réflexion sur le présent. Cette approche interroge aussi la frontière entre fiction et histoire.

DHS : *Il y a cependant un risque de biais, parce qu'on invente tout de même. Quel est votre point de vue sur les réserves émises par Antoine Lilti à propos de cette démarche, lui qui a reconstitué et raconté le voyage de Bougainville en essayant de se placer du côté tahitien tout en se tenant quelque peu à distance de la « critical fabulation » ?*

RENAUD MORIEUX : En effet, la démarche de Hartman, tout en étant très stimulante, soulève des questions pour les historiens. Et d'une certaine manière, ce sont des débats que *Le Retour de Martin Guerre* de Natalie Zemon Davis avait déjà suscités¹³. Jusqu'à quel point peut-on imaginer ce qui s'est passé, ou ce que ressentaient les protagonistes, quand les archives ne permettent pas de le savoir ? Sur quelle base comble-t-on les blancs de l'archive ? En remplissant les vides dans une biographie à partir d'analogies avec d'autres individus, réduit-on l'horizon des possibles ? Y a-t-il un risque de tordre les sources en les surinterprétant ? L'adjectif « critique » est clef ici : je ne pense pas qu'Hartman parlerait d'« invention », mais plutôt d'une imagination contrôlée, fondée sur des spéculations informées par sa connaissance des archives. En effet, elle

13. Natalie Zemon Davis, *Le Retour de Martin Guerre* (*The Return of Martin Guerre*), trad. fr. Jean-Claude Carrière et Daniel Vigne, Paris, Éditions J'ai Lu, 1983, et la critique de Robert Finlay, « The refashioning of Martin Guerre », *American Historical Review*, 93, n° 3, 1988, p. 553-571.

propose une réflexion sur les archives coloniales, qui sont elles-mêmes nourries de fictions et de fantasmes. Pour les membres de notre collectif, l'un des apports principaux de cette démarche est d'offrir aux historien·ne·s d'autres manières de lire les archives et d'autres manières d'écrire, sans pour autant abolir la distinction entre histoire et littérature.

Propos recueillis à Paris le 22 septembre 2025 par Déborah Cohen, Florence Magnot-Ogilvy et Emmanuelle Sempère.